

Du texte au corpus : réflexions sur une conception modulaire du contexte stylistique de Riffaterre

Vessah Ngou, Donald

MODYCO, UMR 7114 – CNRS Université Paris X
dovengou@yahoo.fr

Résumé. Cet article se propose de réfléchir à des inflexions du CS, originellement fragmenté en deux échelles (micro et macrocontexte) relatives à des mesures de proximité graphique avec le phénomène langagier abordé. En intégrant le paramètre heuristique inamovible au contexte, il souscrit à un éclatement du macrocontexte stylistique, pour le rendre opérationnel dans la rationalisation des diverses amplitudes de traitement en jeu : divers types d'horizons interprétatifs avec les modes d'émergence de valeur y afférents, variété des essences du contexte (graphique, situationnelle, heuristique), trajectoire de toute la démarche stylistique, enfin niveaux d'intervention de diverses catégories de corpus. Il se pose une double nécessité ; celle d'abord de penser le CS en termes de contextualisation, et donc de songer à rapporter le texte dans son cadre de pertinence constitué : le corpus d'étude. Ensuite, l'exigence de développer une échelle intermédiaire, le mésocontexte stylistique, qui servira d'interface entre la matérialité graphique, l'univers sémiotique propre au contenu narré et le projet heuristique qui sous-tend le travail. En s'arrachant à la représentation tenace selon laquelle la praxis stylistique commence à l'étape d'analyse, l'article remonte aux articulations premières du parcours stylistique. Il s'ensuit la nécessité d'un corpus de fonds, d'abord pour rendre compte des facteurs de contrastivité dans toute l'amplitude de l'étude, du repérage à l'interprétation de l'unité de style ; ensuite pour permettre en diachronie d'étude une objectivation et une transparence dans la gestion de l'intertexte, qui était au cœur des préoccupations de Riffaterre.

Abstract. Since context is fundamentally linked to interpretative practices, whether punctual or recurring, individual or collective; the requirement to bind it to heuristic trends seems unavoidable. Therefore, the stylistic context (SC) should not be an exception. In this respect, this paper aims at studying the inflections of the SC, originally split into two levels (microcontext and macrocontext) relating to measures of graphic proximity with the linguistic phenomenon dealt with. By integrating the heuristic parameter inseparable from the context, it allows an emancipation of the stylistic macrocontext, in order to make it operational within the rationalization of numerous factors at stake: various types of interpretative practices, aspects of context (graphic, situational, heuristic), trajectory of stylistic approach, and levels of intervention of corpora categories. There is a double necessity: first, the need to approach the SC in terms of contextualization, and therefore to think about putting back the text within its frame of relevance: the study corpus. Secondly, the obligation to develop an intermediate scale, the stylistic mesocontext, representing the interface between the graphic materiality, the semiotic characteristics of the narrated content and the heuristic project underlying the work. Dragging itself away from the firm representation that stylistic praxis begins at the analysis step, this paper goes back to the first articulations of stylistic trajectory, in order to assess the use of any reference corpus. Subsequently, we propose an approach to the latter in the full range of study, starting from location of the stylistic unity to its interpretation. It follows that a capital corpus is necessary to enable an objective approach and transparency in managing intertext, which was of central concern to Riffaterre.

Cette étude prolonge une réflexion entamée dans un précédent article, « Arguments pour une émancipation de la stylistique structurale de Riffaterre »¹ (2014). Soulignant le structuralisme particulièrement expansif que constitue par principe la stylistique de Riffaterre (R.), nous y aboutissons toutefois à un réexamen du contexte stylistique (CS) dans sa bipartition micro et macro contextes (MiC et MaC), assez imparfait pour intégrer pleinement les essences du contexte, rendre compte de l'ensemble de la démarche stylistique sur le plan cognitif, prendre en charge l'ensemble des parcours interprétatifs propres aux textes littéraires et à tous types d'analyses stylistiques. Car, si la stylistique structurale présentait dans ses fondements un appareillage élastique, il est clair que la définition du CS pose des problèmes aigus pour les mesures textuelles épaisses et complexes comme le roman. C'est ainsi que nous suggérons une échelle intermédiaire entre les deux degrés, le mésocontexte stylistique (Méc), voué à jouer un rôle intermédiaire entre la matérialité graphique du MiC et le plan cognitif lié au MaC, et proposons une extension maximale de la particule *macro*, qui ne se limiterait pas à la simple localité textuelle privilégiée par R., mais intégrerait pleinement les acceptions écologique et heuristique du contexte. Mais jusque-là, quelques problèmes subsistent à telle segmentation abstraite.

Premièrement, toute praxis stylistique ne peut indéfiniment s'inscrire dans la perspective idéale qui ferait converger les stylèmes analysés « vers un moment des imaginaires langagiers » (Piat, 2007), car ce MaC, défini par rapport au champ littéraire, semble trop ample pour s'assimiler à des études menées sur un texte unique ou sur un auteur particulier. Autant les limites du CS nous semblent dues à ce qu'il a été essentiellement élaboré et expérimenté dans le poème, autant il serait inconséquent de penser que l'épreuve de son aménagement sur le texte romanesque dans une échelle discursive large rend compte de l'amplitude du concept dans la distribution des types de stylistiques. Dès lors, il apparaît crucial de réfléchir aussi à l'opérationnalité du CS ainsi triplement articulé dans un cadre structural plus restreint, où le corpus d'étude se suffit ; où l'option d'un style d'auteur procure le nécessaire pour traiter le phénomène à étudier. Il serait alors facile de croire que l'articulation du contexte-norme à une organicité discursive globale relève de l'extension, et que la restriction revient à l'étude d'un auteur, ou d'un texte unique. Les choses seraient aussi simples si le contexte n'était circulaire, s'il était possible de détacher son essence heuristique de son déploiement graphique, si l'étape préliminaire de reconnaissance du fait n'était fondée un tant soit peu sur son aboutissant suprême, l'interprétation.

Deuxièmement, et subséquemment au premier point, le Méc, qui n'est méso que parce qu'il est intermédiaire entre un MiC et un MaC, devrait s'ajuster en conséquence. Voilà pourquoi on gagnerait à théoriser le CS davantage dans le cadre cognitif qui le mobilise qu'au sein de quelque structure physique ou situationnelle supposée naturelle, statique ou évidente. En d'autres termes, il convient de poser le problème du CS en termes de contextualisation, entendue comme « processus par lequel le chercheur tente d'établir la pertinence d'une mise en relation entre un texte et un autre (ou plusieurs autres) et de leur regroupement au sein d'un corpus » (Capt *et alii* 2009 : 129). D'où l'idée du corpus comme unité linguistique opérante², laquelle implique une théorisation déclinée en termes d'objectifs de recherche, de type de sujet ou de phénomène linguistique abordé : « le corpus se fait [alors] l'image d'un contexte saisi sous un certain angle de vue » (Rastier et Pincemin 1999 : 84). La notion de corpus, qui est un avatar de la construction et de la gestion de l'intertexte, dont R. est l'un des piliers forts³, permet en outre une meilleure visibilité des modes d'émergence de valeur et d'horizons interprétatifs infléchis dans toutes les étapes de traitement du fait langagier. Posant une lucidité nette sur le fait que le texte que l'on étudie n'est pas donné, mais relève d'un choix attendant à tout un processus complexe, elle redéfinit les frontières

intellectuelles de la démarche linguistique, ou stylistique, en enjoignant à remonter aux mécanismes qui ont porté à l'intérêt du chercheur l'unité compacte circonscrite par lui, dans les relations des textes non seulement au sein de cette unité en soi, mais aussi hors de cette unité, dans ses rapports avec les textes existants. Il s'ensuit que le contexte est lui-même revisité, puisqu'il touche tant à l'arrière-plan textuel qui met en exergue un fait langagier particulier, qu'à la masse des textes potentiels qui, contrastés sur le corpus d'étude, en relèvent la pertinence. C'est en tout cas ce concept de corpus que nous voudrions mobiliser pour contribuer à systématiser le CS, afin de le rendre plus opérant.

Après avoir pesé l'opérationnalité du CS dans tout le processus d'intellection dont procède l'examen stylistique, nous montrerons que son articulation en MiC et MaC ne saurait s'opérer sur le même modèle d'unités que celui du texte (paliers micro et macro textuels) ; que le CS aurait du mal à s'abstraire de la même façon pour des occurrences naturelles que pour des extraits. Disant dans la foulée un mot sur certains types d'études stylistiques et de corpus, nous suivrons le mouvement zonal de chaque palier contextuel suggéré. L'on s'intéressera ainsi aux théories stylistiques de référence, comme celle de Bally, ou de Spitzer, qui mettent en valeur une certaine façon de délimiter le texte et de l'articuler à une perspective de traitement déterminée. On verra (i) que la modulation du CS aide à mettre au jour la distinction entre unités de style et unités linguistiques, surtout dans leurs découpages respectifs ; (ii) que le potentiel du contexte habituellement exploité sert l'étude stylistique de façon discontinue, alors que la chaîne mentale à laquelle il prête main-forte mérite d'être cernée et consolidée dans ses phases ; (iii) que MiC, MéC et MaC opèrent des jeux de saillance en fonction des mesures textuelles ou des phénomènes stylistiques en cause ; pour finir, (iv) que les aspects matériel, situationnel et cognitif du contexte s'agglutinent au cours de la rationalisation des sources discursives dans le feuilleté énonciatif du roman.

1 Position du problème

Relayant les rapports associatifs à un plan subsidiaire, au profit des liens syntagmatiques, R. contribue à éponger la problématique norme grammaticale du conditionnement stylistique. La structure subséquente permet d'élargir l'horizon structural où apprécier, en dernière instance, la valeur et le principe de convergence du phénomène considéré, au-delà du strict texte, et même du strict corpus d'étude. D'où une configuration où le purement syntagmatique est complété par quelque degré d'empirique, selon lequel un *macrocontexte mental* active dans l'esprit du stylisticien, lors de sa lecture, une norme au modèle implicite découlant de ses expériences de lectures antérieures. Toutefois, tels que conçus, MiC et MaC ne rendent pas explicitement compte de procédés stylistiques qui vont au-delà des questions syntaxique ou sémantique. Ils n'embrassent pas non plus tous les aspects du contexte : graphique, écologique et heuristique.

Ce dernier attribut est celui qui a le plus échappé à la formalisation de R., qui était pourtant conscient des problèmes qu'il posait. En définissant le MaC, il dialectise ainsi : « où s'arrête le contexte ? cela est connu par définition ; où commence-t-il ? Le problème est plus difficile à résoudre » (1971 : 81). R. associe là l'extrémité supérieure du contexte (où s'arrête le contexte) à l'acceptation matérielle de la notion, tandis qu'il joint l'extrémité inférieure (où commence le contexte) à son acceptation intellectuelle. C'est que MiC et MaC sont décrits du seul point de vue physique. Cependant, il semble effectivement que la vraie question est : *où s'arrête le contexte ?* En d'autres termes, comment limiter, ou par quelles voies intégrer l'ensemble de connaissances que l'on a, leurs horizons divers, nos expériences les plus personnelles, que notre pensée ne peut s'empêcher d'activer face à un stimulus, et les rendre scientifiquement acceptables dans un processus interprétatif ? Concentré sur le repérage du fait, R. néglige le trait fluctuant du contexte dans son autre extrémité. D'ailleurs, qu'il s'agisse de savoir où débute ou bien où s'arrête le contexte, cela revient au même, car, loin d'être situé sur un axe vertical, le contexte s'avère un objet circulaire dont le début peut tout aussi bien être la fin. Sans être séparées, ses essences sont évidemment liées et se produisent dans une chaîne intellectuelle d'anticipations et de rétrospctions. Quoique le procédé s'apprécie à partir de ses modalités de présence, sa reconnaissance par le stylisticien ne commence pas à la lecture du fait en question, mais prend appui sur des compétences préalables et ces dernières en retour sont stimulées et enrichies par le procédé que l'on rencontre.

On voit ici que, au-delà de l'intégration des essences du contexte, il faudrait aussi tenter d'atteindre les phases de traitement permises par lui. Ainsi, même s'il est vrai, comme le dit si bien Piaget, que *les opérations mentales sont invisibles à ceux qui les maîtrisent*, tentons toutefois de démonter ces paliers de traitement stylistique, afin de voir les points de théorisation non inclus dans le CS. Ces phases seraient les suivantes : repérage, délimitation, identification, analyse, interprétation.

- Repérage : aller à la recherche des points où surgissent les occurrences de l'objet d'étude. Une fois l'objet arrêté et la matière circonscrite (le corpus d'étude), le stylisticien, en effet, recherche d'abord les espaces textuels de présence du phénomène⁴ et en trie ensuite les prototypes. Pour Bally (1951 : 16), c'est l'étape de délimitation qui serait première. Mais comment procéder à un découpage si l'on n'a pas encore perçu sur quoi l'appliquer ? Toujours est-il que ce stade a préoccupé R., qui cherchait à percevoir où commencent les aptitudes de l'analyste *moyen* qui nécessitera une certaine compétence pour débusquer toutes les modalités de présence du fait, même les plus pointues.
- Une fois l'occurrence localisée, le stylisticien procède à une délimitation, c'est-à-dire qu'il circonscrit le début et la fin de la séquence et l'isole des autres éléments du texte ou, du moins, extrait un segment suffisamment informatif pour que le destinataire de l'étude apprécie le déploiement du fait. La séquence dont nous parlons ici n'est donc pas le fait langagier uniquement – lequel sera mis en gras ou en italiques, pour en souligner la présence –, mais le fait avec les éléments plus ou moins proches qui le rendent perspicace. Bally (1951 : 16) pense à tort que cette phase est « étrangère à l'étude stylistique proprement dite ». Néanmoins, il en a une nette visibilité :

délimiter un fait d'expression, c'est tracer, dans l'agglomération des faits de langage dont il fait partie, ses limites propres, celles qui permettent de l'assimiler à l'idée de pensée dont il est l'expression.

À ce niveau, servent particulièrement MiC et MaC, qui s'attèlent à souligner le stimulus et sa saillance dans le pattern environnant plus ou moins distant. Sur ce point précis, R. (1971 : 72) assurait que ce ne sont pas toutes les séquences stylistiques qui ont un MaC, surtout les énoncés brefs. Mais en fait, tout dépend si l'occurrence est naturelle (détachée d'un texte entier par l'analyste lui-même dans des motifs précis), ou artificielle (extraite et montrée en quelque sorte en seconde main sans que des patterns textuels plus étendus soient livrés au destinataire de l'analyse). C'est que, pour toute occurrence naturelle, même la plus brève, son étude peut difficilement se passer du MaC, entendu comme processus d'intellection qui met la manifestation du fait en relation principalement avec les enjeux globaux de l'énonciation, ou aussi avec d'autres informations plus ou moins éloignées de lui au sein du texte. Ce qui revient au même, du moment que le contexte, même dans sa matérialité, ne constitue jamais un impensé :

au plan cognitif il s'agit toujours d'une seule et même chose. Pour le lecteur, le contexte d'un énoncé est constitué par l'information verbale ou verbalisable au moyen de laquelle cet énoncé prend son sens ou devient réinterprétable. (Vandendorpe, 1991 : 2)

Attardons-nous particulièrement sur cette phase de découpage, cruciale dans la perception des unités de style. Considérant le défigement chez un auteur congolais, Sony Labou Tansi, nous voyons que la délimitation du procédé saurait difficilement être fournie par le MiC et donc prendre en compte seulement l'expression. Comme beaucoup d'autres mécanismes chez l'auteur, le défigement se fait par à-coups, s'étendant souvent sur des pages entières et demande une mémoire textuelle constamment en éveil, de feuilletages rétrospectifs, même si l'expression en soi n'est pas fournie comme altérée formellement, pragmatiquement ou comme directement désynthétisée. Le procédé sert à questionner les idées reçues, signifier les possibilités innombrables et imprévisibles que le sort impose aux hommes et produire, à un moment crucial du récit, une sentence générale qui trouve une application particulière à la situation en cours chez les personnages. Soit cette occurrence⁵, qui survient au moment où des personnalités tentent désespérément de convaincre Hoscara Hana d'épouser la jeune Maya, totalement éprise de lui. De cette union dépend la stabilité de la cité, sans cesse tourmentée par des malheurs. Mais le héros n'a qu'une idée en tête : inventer son île. Voici la dernière prise de parole du juge, avant la réplique du savant, relayée au discours narrativisé. Par manque d'espace, nous ne saurions que décrire le déploiement du procédé :

- Belle comme elle est, dit le juge, tu seras comblé, Hoscscar Hana. »
 Mais Hoscscar Hana *parlait* de son île *en long et en large*. Il la décrit comme une belle bête qui étendait ses écailles au milieu des eaux fauves, entre Gropani et Hondo-Noote [...]. (p. 102)

Parler de quelque chose en long et en large signifie traiter d'un sujet sous tous ses aspects. L'usage et la structure de la formule dans l'extrait seraient donc conformes. Sauf que l'isotopie spatiale (*s'étendait, au milieu des eaux, entre Gropani, île déployée au large de..., au-dessus de l'océan, etc.*), qui se déploie au moins sur trois pages après l'extrait, exacerbe l'expression, d'autant plus que la régularité du mécanisme chez l'écrivain active une prédictibilité élevée. Rappelons aussi que l'unité de style est entrecoupée de propos d'autres protagonistes qui arrachent la parole au personnage, laquelle est sitôt reprise par le narrateur pour relayer à nouveau la suite des dires du héros. En plus, les pages où se déploie le procédé lui-même renferment d'autres défigements qui pourraient faire oublier le bout initial de la séquence (*nous ferons d'une pierre deux frappes*, avec l'emploi subséquent de la formule juste *faisant d'une pierre deux coups, j'aurai inventé...* (p. 102), *les derniers de la terre seront les premiers lavés* (p. 102)).

Relativement à toute cette isotopie spatiale tissée, le tour *parler de l'île en long et en large* déborde le cadre rhétorique pour intégrer une dimension cosmique et une aliénation absolue. À ce titre, les répliques des interlocuteurs sur les quatre pages entrent en résonance avec l'expression. On a ainsi « *Retourne sur terre*, Hoscscar Hana, dit Melchior Lama. Hondo-Noote restera Hondo-Noote. », puis telle précision du narrateur : « Hondo-Noote commença à rire du savant Hoscscar Hana qui voulait *soulever des montagnes* derrière la trouille de donner un brin de bonheur à une gamine » (p. 104). Chacune des tournures *retourner sur terre* et *soulever des montagnes*, pour autant qu'elles évoquent respectivement un rappel au réalisme et une confiance ferme, ne se limitent pas à ces emplois, mais créent un jeu dont l'origine est dans le discours premier du savant (*parler de l'île en long et en large*). D'ailleurs, le fait de faire suivre le figé *soulever des montagnes* par la préposition locative *derrière* entérine ce double sens ; de même que le syntagme *retourne sur terre*, par opposition à l'île qui habite tragiquement l'esprit du savant, restitue discrètement un sème locatif, de sorte que, d'un point de vue purement linguistique et face à des occurrences artificielles, on jugerait chacun de ces trois cas comme des faits à part. Cependant, ce sont des phases d'une même unité de style afférente à un type de défigement virtuose. D'aucuns objecteraient qu'il ne s'agit pas là de défigements⁶ ; il faudrait alors trouver une catégorie dans laquelle classer le procédé ainsi délimité ou, pourquoi pas, songer à une définition textuelle du défigement. Car autant l'on a des néologismes de sens, qui ne touchent pas à la forme du signifiant, mais en transgressent le signifié, la valeur pragmatique ou les cadres d'emploi, autant l'étiquette *défigement* devrait intégrer en intension ces propriétés. Du moins, la considération d'un pattern textuel plus étendu nous met face à une unité complexe de réciprocités, du genre *contexte* → *procédé stylistique lui-même élément d'un nouveau contexte* → *procédé stylistique*. Même si c'est l'occurrence de départ qui constitue le cœur de l'unité de style, elle fonctionne aussi comme arrière-plan pour renforcer la valeur des autres défigements de la série. Toujours est-il que la séquence est bien souvent tributaire de l'identifiant à elle assigné, et inversement.

- Ensuite, l'identification consiste à donner un nom au procédé, s'il n'en avait pas encore un (que de procédés qui demandent encore à être étiquetés !), pour permettre soit sa reconnaissance par des chercheurs futurs, soit la vision des attributs et catégories assignés au phénomène, ou à certaines de ses variantes :

identifier un fait d'expression c'est procéder à cette assimilation en définissant le fait d'expression et en lui substituant un terme d'identification simple et logique, qui corresponde à une représentation ou à un concept de l'esprit. (Bally, 1951 : 16)

- Lorsque l'occurrence est dégagée avec un rassemblement d'éléments, même distants, qui contribueraient à en montrer le déploiement dans la structure textuelle, il convient alors de l'analyser, c'est-à-dire de retracer concrètement la façon dont elle procède. Si le mécanisme a déjà été recensé, on en décrira le fonctionnement *in abstracto*, avant d'en appliquer les contours à chaque occurrence à observer. Parfois, le MaC s'avère plus précieux que le MiC pour l'analyse. Nous pensons ici à tous ces procédés qui sont écartés du domaine du CS parce qu'ils s'intègrent au-delà de la simple composante de l'élocution. Et pourtant l'invention, l'imagination des péripéties narratives et des

relations entre personnages, autant que la disposition, comptent pour le style. Autrement, les questions narratives du type ordre, durée, seraient écartées du champ de la stylistique. De quel ordre seraient les MiC et MaC de telles unités, sinon d'une nature intellectuelle de reconstruction des événements narrés en dépit de leur éloignement ; sinon par la prise en compte d'un pôle d'opposition qui, quoique présent dans et seulement par rapport au texte étudié, n'est de rang linguistique que par sa verbalisation saisissable, puisqu'on oppose le contenu narré au contenu de l'histoire, et même aux possibles du réel, selon le double fonctionnement sémiotique du texte littéraire ? Un fragment du récit par rapport auquel un autre est décalé (anachronie) ne fait-il pas partie du procédé ? L'éloignement de cette extrémité du dispositif ne redéfinit-il pas le MaC, et surtout le MiC, qui est par principe interne au fait⁷ ? Loin d'être matériel ici, le stimulus est d'un ordre mémoriel qui met en relation un fait passé avec un autre présent ou ultérieur, afin de les formaliser comme unité de traitement.

- Quant à la phase d'interprétation, elle s'attèle à apprécier la valeur du fait, sa signifiante, son potentiel interprétatif dans la pertinence du cadre d'étude, qu'il soit textuel ou discursif.

L'opération stylistique ainsi fragmentée montre à suffisance comment le parcours d'intellection dont elle procède n'est que très partiellement englobé par le CS, inquiet uniquement des deux premières étapes que sont repérage et délimitation. C'est oublier que le contexte est en réalité une notion heuristique, plus attachée au chercheur qu'au producteur du texte. D'où l'importance d'un remaniement du CS.

2 Vers une modulation du CS

Pour autant qu'ils soient quasi indissociables, texte et contexte ne recouvrent pas exactement la même substance. Tandis que le texte est matériel, le contexte, lui, est d'une fluidité irrévocable. Or, si le texte dans ses découpages, liés bien sûr à ses corollaires de contexte et de contextualisation, échappe déjà aux chercheurs, combien plus le contexte ne sera-t-il expansif ? Surtout lorsqu'on sait qu'en réalité, le texte ne rejoint ses extensions (paratexte, intertexte, corpus, etc.) que par contextualisation. Comme tout fluide peut adopter des comportements très variables selon des forces susceptibles de le mettre en mouvement, le contexte peut fluctuer en fonction des dynamiques heuristiques qui le mobilisent. C'est à ce titre que nous envisageons une intégration plénière du sens de *macro* appliqué au CS. À supposer même avec Rastier (1998 : 106) que la contextualité de l'écrit « va de texte à texte », et que le contexte gagnerait à être « défini comme une relation entre textes », on ne trahirait effectivement pas pour autant le principe structural de R., puisque le MiC constitue la garantie que le fait est saisi de dedans, que le contexte ne sera contrôlé par rien d'autre que le texte. Mais cela n'empêche pas de dépasser les seules phases de repérage et de délimitation du fait stylistique, pour réfléchir aux modalités de passage d'un texte à un autre. Pas plus qu'assigner une limite infinie au MaC ne dispense de méditer sur les modes d'émergence des horizons interprétatifs. Du moins les zones d'intersection entre MiC, Méc et MaC connaîtront des fluctuations dont il convient de cerner les variables.

Avant d'y arriver, il ne serait pas superflu d'approcher le problème du CS articulé au corpus dans la perspective unifiée des préoccupations de R. Car le stylisticien est l'un des premiers à avoir œuvré à une objectivation de l'intertexte, qu'il considère alors moins comme une virtualité que comme une structure construite à dessein. Sa vision du phénomène se départit de celle d'une critique indifférenciée des sources et des influences : « l'intertextualité est la perception, par le lecteur, de rapports entre une œuvre et d'autres, qui l'ont précédée ou suivie. Ces autres œuvres constituent l'intertexte de la première » (R., 1980 : 4). C'est ainsi que R. (1981 : 4-5) se propose avant tout

de chercher une définition plus précise de l'intertexte, et de décrire la manière dont le lecteur le perçoit [...]. Il est nécessaire de préciser la définition, parce que la critique actuelle se contente trop souvent d'appeler intertexte l'ensemble des œuvres qu'un lecteur peut rapprocher de celui qu'il a sous les yeux, l'ensemble des passages que lui rappelle tel morceau [...]. Je crois au contraire que les fluctuations de l'intertexte ne relèvent pas du hasard, mais de structures, dans la mesure où une structure admet des variantes plus ou moins nombreuses, mais qui ramènent toutes à un invariant. L'intertexte, quelle que soit son étendue pour un lecteur donné, a des éléments constants, entièrement régis par des impératifs textuels.

Ainsi se posent la cohérence et l'unicité du corpus, mais surtout sa substance utilitaire et relative (« le choix d'un intertexte est un acte privé, personnel » (1994 : 289)) ; de sorte que l'intertexte cesse d'être objet de citation, pour devenir un objet *présupposé* :

Le transfert de signifiante entre deux œuvres est lui-même surdéterminé par la présence latente de systèmes de signes qui médiatisent la référence du texte à son intertexte. Les systèmes médiatisants sont eux aussi des intertextes ; mais leur fonction est spécialisée : ils se comportent comme des *interprétants*, au sens qu'a le terme en sémiotique (R., 1980 : 9).

Et le stylisticien (1981 : 14-15) d'insister sur le principe d'unicité lié au corpus :

la signifiante, c'est-à-dire la littérarité du sens, n'est donc ni dans le texte ni dans l'intertexte, mais à mi-chemin des deux, dans l'interprétant, qui dicte au lecteur la manière de les voir, de les comparer, de les interpréter par conséquent dans leur inséparabilité même.

Quoiqu'on puisse saluer chez R. cet effort d'inscription de l'intertextualité dans une contextualisation, il se dégage en filigrane l'idée permanente d'une contrastivité rigide bipolarisée texte / intertexte. Même si la notion de corpus à cette époque ne jouit pas de l'élaboration qu'on lui connaît aujourd'hui, tout se passe comme si le corpus d'étude ne pouvait être qu'un texte, confronté à un corpus de référence durant la phase d'interprétation uniquement ; ce qui est difficilement tenable. D'ailleurs, toute analyse ne nécessite pas la convocation d'un intertexte extérieur au corpus d'étude. Dans une saisie des enjeux attenants à ces relations intertextuelles, nous pouvons ébaucher trois cas de figures principaux.

2.1 ...*via* un corpus de référence / de fonds

Souvent, le corpus d'étude pointe vers un corpus de référence, qui autorise un univers structurel plus ample au sein duquel les éléments du texte trouvent leur valeur ultime. Dans ce cas, le MaC, loin de se limiter à un point fixe, couvrirait la zone d'extension de l'ensemble du corpus d'étude à celle du corpus de référence. Quant au MéC, nous proposons (2014) qu'il fit l'économie des plans mésotextuel et macrotextuel de Rastier, c'est-à-dire les échelles de la période au chapitre, d'une part, plus celles du texte tout entier au paratexte, d'autre part. Mais un ajustement s'impose ici, à cause du sort référentiel du contexte et de l'hétérogénéité gênante du paratexte (nous y reviendrons). Admettons plutôt un MéC dont les limites absolues ne se rapporteraient pas au concept matériel de livre, mais à l'univers référentiel qui est celui de la fiction. En d'autres termes, on écarterait le paratexte de cette zone, sous certaines conditions. Globalement, le MéC, hors du procédé ou bien en discontinuité au sein de celui-ci, arrache la fonction de nivellement, de soulignement ou de raccord des bouts du procédé au MaC et ne déborde pas le texte entendu comme univers référentiel clos avec ses ordres et sa logique propres. Rentable sur le plan physique, le MéC est plus affaire de repérage, de délimitation et d'analyse. À partir du texte tout entier saisi dans son intention communicative globale (Reboul et Moeschler, 2005)⁸, en passant par le paratexte (péritexte et épitexte), jusqu'à la convocation d'autres textes du corpus d'étude, commence la zone macrocontextuelle qui s'étend jusqu'au corpus de référence, arrière-fond ultime où le fait délimité trouve sa valeur. Il est certain que la délimitation d'un fait, quelle que soit la consolidation structurelle qu'il peut avoir avec des relevés d'autres textes, ne peut pas dépasser un texte, même si certains textes sont montrés comme consubstantiels à d'autres. On parlera de série, mais pas de séquence, la première renvoyant à une succession de séquences similaires.

Soient les dilogies, trilogies, tétralogies et autres pentalogies⁹. Quoique le fait pour l'édition de préciser qu'il s'agit de tomes entend déclencher la considération des ensembles partiels comme en fait des parties du tout structural, il n'empêche que, du point de vue référentiel, un volume de texte ne peut finir en queue de poisson, sans fournir un degré de clôture suffisamment autonome. L'option d'épisode ou de feuilleton peut maintenir en éveil l'appétence du lectorat, mais devra réfléchir à des autonomies relatives. Ici, la terminologie matérielle de livre coïncide avec celle, référentielle, de texte¹⁰. On touche également bien du doigt l'entendement terminatif de la notion de clôture, inhérente au structuralisme textuel. En effet, avant de s'appliquer à l'aspect référentiel, l'idée de clôture implique celle de fin, fût-elle transitoire. En

conséquence, une séquence peut trouver son MaC dans un autre tome supposé d'un même texte, mais il en sera autrement du MéC¹¹. En clair, le MéC saurait difficilement dépasser le cadre d'un livre. La limite extrême d'un tel débordement serait lorsque des volumes de livres trouveraient un rassemblement matériel significatif du genre les différents volumes sortis simultanément dans un coffret, et où (cas encore extrême, mais envisageable) une phrase s'emboîte sur deux livres, pour signifier leur consubstantialité.

Nous avons dit que le MaC s'ajustait en fonction des jeux entre catégories de corpus, mais il est possible de l'abstraire. Qu'il y ait en effet un corpus supérieur au corpus d'étude compte peu ; la limite finale du MaC se bornera à l'horizon structural déterminé, le plus important étant ici de définir sa marque de départ, étant donné que le MaC tel que nous l'entendons est du type d'un point β à $+\infty$. Pour le cas de « Arguments », nous songions que la critique littéraire (et donc d'une certaine façon l'épitéxte et le péritéxte) venait avaliser *a posteriori* les analyses, mais c'est fort aussi des contenus de cette critique que nous ont été fournies les bases de repérage dans la constitution du corpus de recherche, ainsi que les hypothèses qui en fondaient le rassemblement. On aboutit à une double démarche à la fois inductive et déductive, dont le MaC est en réalité la plaque tournante (l'eau va à la source). Le CS dans sa trajectoire est donc le lieu par excellence où se déploient les fluctuations intellectuelles, avec des paliers dont les étapes de transition connaissent un syncrétisme inéluctable.

Au fait, nous parlons de corpus de référence, mais celui-ci peut bien être plus restreint que le corpus d'étude et donc ne pas livrer une visibilité hiérarchique pour nos paliers de traitement cognitif. Le terme *référence* traduit habilement les recours établis pour des besoins précis pendant l'interprétation proprement dite, mais cache divers rapports à préciser avec le corpus d'étude : lien de contiguïté, ou d'échantillonnage (déduction), ou de généralisation (induction). Le corpus de référence n'intègre pas non plus les contrastes opérés intellectuellement par le chercheur dans la décision de son corpus d'étude. En plus, du point de vue du binôme occurrences *naturelles* vs *artificielles*, l'analyste peut contraster des faits sur des séquences découpées par un tiers dans une autre étude (occurrence alors artificielle de ce point de vue), alors qu'il n'a pas eu connaissance de tout le contexte lié à l'occurrence qu'il convoque. Or là repose justement un point de rupture décisif entre traitement linguistique et traitement stylistique du fait langagier. Car dans la méthode strictement linguistique, la convocation d'extraits pour les contraster au texte dans le processus interprétatif est tolérée. C'est ainsi que les banques de données constituées (*Frantext*, *The Bank of English*, etc.) révèlent la *création et le stockage de très grands corpus* permis par l'informatique, et suggèrent de voir dans *référence* l'idée d'un repère, un *déjà-là* crédibilisé qu'il suffit de convoquer par le moindre effort, sans autre exigence de visibilité sur les patterns qui accompagnent ces *données* dans leurs textes de départ. *Les corpus de référence* seraient alors ceux de ces échantillons informatisés « exploitables pour des recherches variées par plusieurs générations de linguistes » (Mellet, 2002). Pourtant l'un des principes clés chez R. est l'intimité profonde de l'événement langagier avec son arrière-plan textuel global¹², toujours particulier. Autrement le risque est grand d'assigner une portée stylistique permanente au fait, valeur qui aurait qualité d'autorité. Or si une unité linguistique détient une valeur indépendamment des autres, cela ne signifie en rien que cette valeur sera la même une fois appréciée par rapport à l'idiolecte d'un autre auteur, ou à quelque autre structure socio-historico-littéraire, dans la mesure où ce qui importe pour le stylisticien, ce n'est pas vraiment la connaissance de la langue comme système de signes virtuels, mais plutôt celle d'une expérience de celle-ci.

Non pas qu'il faudrait se méfier des séquences que d'autres auraient présentées précédemment, ou introduire un paradigme (impossible) dont l'intérêt serait de sonder la familiarité du chercheur avec les textes qu'il convoque par extraits, mais il y va de l'objectivité et de la transparence qui manquent parfois à la constitution des corpus et à leur exploitation. Sans réfuter l'idée de *corpus de référence*, on pourrait songer à un *corpus de fonds*, capable de suggérer au passage une idée d'arrière-plan contrastif (fond). Sa terminologie traduirait le capital effectif, l'ensemble de lectures véritablement opérées par le stylisticien dans le cadre de son objet de recherche, qui ont décidé son choix pour le corpus d'étude, et qui constituent en permanence cet arrière-plan mental puissant¹³. Il ne s'agit pas d'exhiber à chaque étude toute notre culture littéraire, mais comme ce corpus de fonds renferme en même temps latence et mobilisation effective, il est productif à la fois, dans la prise de conscience qu'il implique, pour stimuler le capital

mental du chercheur et activer des mises en relation toujours plus enrichissantes. En disant un mot sur ce que l'on a lu dans le cadre de notre recherche, on agrandit le champ de vision en comparant les éléments du corpus d'étude avec ceux qui n'ont pu y être intégrés : on peut dès lors vérifier une hypothèse en considérant justement ce qui semble l'exclure ou la contredire. Comme tout patrimoine, ce corpus de fonds est voué à s'accroître et à clarifier la réserve virtuelle d'où se génèrent les transactions. De la sorte, la mention *choix du corpus* dans les travaux aurait véritablement sa place et surtout les principes de contrastivité seraient approchés depuis la phase de repérage pré-stylistique, opération de sélection où le chercheur aura opté pour certains textes plutôt que pour d'autres, jusqu'à la phase stylistique proprement dite. On voit mal en effet comment, à moins de n'avoir pas eu le choix parce qu'on ne connaît qu'un seul texte, l'on peut adopter un corpus sans l'avoir comparé, ne serait-ce que dans la réflexion intime, à d'autres textes hors de lui.

D'où le constat de Pincemin (2007 : 6-7), selon lequel « l'interprétation est présente à toutes les étapes du travail sur corpus. Interprétation *a priori* au moment de la constitution du corpus [...] ; interprétation *a posteriori* pour l'exploitation des résultats produits ». En effet, le travail *sur* corpus ne commence pas *dans* le corpus, lorsqu'il est constitué et qu'il faut l'analyser ; il débute dès sa composition même. Voilà pourquoi un autre paradigme (outre ce corpus de référence, « ensemble de textes sur lesquels *on va contraster* les corpus d'étude » (Rastier, 2005 : 33) – nous soulignons -) pour ce corpus en diachronie de traitement nous paraît nécessaire. C'est que, comme avec son corollaire de contexte, le corpus est abordé dans sa relation avec le traitement langagier à partir de la phase d'analyse, voire d'interprétation. Celles de repérage et de délimitation sont omises, alors que s'il y a bien un domaine où on ne peut se permettre de minimiser le repérage des textes et les raisons de leur adoption autant que de leurs circonscriptions, c'est bien celui du corpus. Et pourtant, le classement entre catégories de corpus renferme en puissance ce postulat selon lequel le corpus d'étude s'inscrit dans une phase déjà débutée de traitement. Malgré cela, on tarde à peser la mesure de ces catégorisations ; tout se passe comme si le corpus d'étude était le seul – en dépit de son rôle central, il est vrai -, à mériter le label corpus.

Bien évidemment, derrière cette pensée d'une approche du corpus d'étude en exotopie réside en réalité l'idée problématique d'un corpus préexistant à l'étude. Ce que refuse Sinclair (1996), ou Rastier (2005 : 33), selon qui l'ensemble des documents accessibles ne constitue pas encore un corpus, lequel se situe dans une phase postérieure où la matière est circonscrite. Ils préfèrent parler d'*archive*, pour signifier une masse amorphe non structurée, à exploitation potentielle, oubliant que ce qu'ils nomment ainsi relève davantage d'un rassemblement des plus organisés. L'archive, perçue par rapport aux types d'éléments qu'elle est susceptible de fournir en temps opportun, se doit à juste titre d'être appréhendée dans sa latence. Mais, lorsqu'on réfléchit à son mode de disponibilité, on se doit de la considérer aussi par rapport au volume de documents générés dans une structure précise, où elle a opéré des sélections bien systématisées ; d'où son attribut intermédiaire entre une collection structurée et un recours virtuel.

Qu'à cela ne tienne, nous pensons que l'ensemble des documents accessibles constitue déjà une catégorie de corpus, quitte à admettre l'idée d'un *corpus existant*, ou *disponible*, ou *latent*. Les raisons en sont les suivantes : d'abord en vertu de l'étymologie même du mot corpus, *corps* à travers lequel un objet abstrait est rendu matériel. N'oublions pas que la visée saussurienne de distinguer la langue de la parole, avant de mettre en lumière les singularités des usagers et fonder la dichotomie grammair / stylistique, s'inscrit dans la fameuse distinction entre objet et matière, et repose avant tout sur la pensée du corpus : la langue, objet psychique, est inabordable en soi, sinon par sa manifestation, la parole, ce par quoi elle se rend disponible, matérielle et donc analysable. De même, chez R. (1981 : 4), le rapport entre le corpus disponible (cet *intertexte inconnu*, ce *déjà-vu potentiel*) et le corpus d'étude, qui serait médiatisé par un corpus de fonds, relatif à la culture littéraire de l'analyste (cet *intertexte alors connu*, ce *déjà-vu réel*), est capital dans la régularisation de l'intertexte. D'où sa saisie de la notion dans la perspective d'une virtualité, jamais cernable, concrétisée toujours par échantillon :

L'intertexte est l'ensemble des textes que l'on peut rapprocher de celui que l'on a sous les yeux, l'ensemble des textes que l'on retrouve dans sa mémoire à la lecture d'un passage donné. L'intertexte est donc un corpus indéfini. On peut toujours, en effet, en reconnaître le commencement : c'est le texte qui déclenche des associations

mémorielles dès que nous commençons à le lire. Il est évident, par contre, qu'on n'en voit pas la fin. Ces associations sont plus ou moins étendues, plus ou moins riches, selon la culture du lecteur. Elles se prolongent et se développent selon le progrès de cette culture, ou même en fonction du nombre de fois que nous relisons un texte.

L'intertextualité bascule, de fait, du domaine des réécritures à celui des relectures. Pourquoi le nier donc ? Le choix du corpus et des contrastes y afférents est fort affaire de culture littéraire, dans l'effort de réduction de la distance entre corpus de fonds et corpus existant. En outre, dans la démarche heuristique, la recherche ne commence pas au moment où le chercheur déclare son corpus, mais bien avant, dès qu'il travaille à circonscrire parmi d'autres spécimens possibles ce qui répondra le plus à l'objet d'étude choisi.

À poser ainsi le principe selon lequel le travail sur corpus ne commence pas avec le corpus d'étude, c'est le corpus disponible qui s'affirme à bon droit comme la matière première de l'étude. Cela amène à reconsidérer la phase d'intervention d'un corpus de référence, dans sa valeur contrastive, pour la penser aussi dans une étape pré-analyse. Le corpus de fonds jouerait le rôle d'interface cognitive entre le corpus disponible et le corpus d'étude d'une part, puis entre les paramètres de contrastivité pré-analyse et ceux qui s'opèrent au cours de cette analyse, d'autre part (le corpus de référence).

En somme, le corpus de fonds confinerait à l'idée critiquée et pourtant pertinente de l'architecteur riffaterrien, sauf que son approche serait indexée sur l'exercice stylistique dans l'envergure de toutes ses phases de traitement. Ainsi, en s'assurant du contrôle et de l'objectivation de l'intertexte, qui n'est pas un corpus, l'on pourra rationaliser le piochage d'extraits ici et là et promouvoir des « parcours contrôlés de lecture dans lesquels l'acte interprétatif est rendu si ce n'est objectif en tout cas transparent » (Mayaffre, 2002) ; même s'il est vrai que le corpus de référence a la spécificité d'être concerné par la phase d'interprétation et échapper aux applications de repérage et de délimitation, propres au corpus d'étude. On serait en tous cas forcé de bien mesurer la structure du texte (et, par voie de conséquence, l'horizon structurel d'étude) qui permet la prise en compte de quelque contrastivité, en précisant, dès la circonscription du corpus, les ressources nécessaires à son interprétation, ainsi que la gestion prévue de ces ressources. Pourquoi serait-il en effet exigé au départ de l'entreprise stylistique de faire cet effort d'érection du corpus en ensemble de textes, alors qu'on le bafouerait en cours de pratique, en acceptant des occurrences comme corpus, atteignant alors le rang de corpus sans plus passer par l'échelle de texte ? Car « les efforts scientifiques qui président à la constitution des corpus textuels comme à leurs traitements rigoureux semblent anéantis au moment du bond interprétatif qui nous projette dans la lave d'un intertexte indéterminé, appréhendé intuitivement » (Mayaffre, 2002).

2.2 D'un corpus d'étude texte ...

Pour le cas d'études restreintes à un seul texte, surtout ceux qui n'ont pas de paratexte en lien avec le phénomène linguistique étudié, les choses se complexifient. Trop puissant, le MaC, pourtant rentable pour unifier le traitement de corpus à portée large, serait alors la cinquième roue du carrosse. Ce qui en soi ne pose pas problème, puisque R. envisageait des séquences sans MaC. Le véritable problème est dès lors posé par le MéC, qui n'est méso que dans la mesure où il rend compte d'un degré intermédiaire entre deux échelles existantes. Nous voilà confrontés à un dilemme : l'étude d'un texte unique rendrait indésirable le MaC tel que nous l'envisageons, essentiellement heuristique et présent graphiquement *a minima* par le paratexte, mais laisserait tout de même opérationnel notre MéC qui joue son rôle de nivellement ou de soulignement pour préparer la route au procédé ou le rappeler à la mémoire. Le MaC reviendrait au texte tout entier avec tout ce qui recouvre son seuil, ce

« vestibule » [qui] offre à tout un chacun la possibilité d'entrer, ou de rebrousser chemin, [cette] « zone indécente » entre le dedans et le dehors, elle-même sans limite rigoureuse, ni vers l'intérieur (le texte) ni vers l'extérieur (le discours du monde sur le texte) [...]. (Genette, 1987 : 8)

Pour parler en termes de corpus, le MaC se limiterait au corpus d'étude jusqu'à, le cas échéant, ce que l'analyste convoquerait un tant soit peu comme corpus de référence. On voit que, contrairement au premier cas de figure où le MaC détenait sa plus grande zone d'extension hors du texte ou du corpus

d'étude, cette variante fait qu'il soit confiné entre le texte entendu comme univers référentiel autonome et le hors texte. Quoi qu'il en soit, en ayant la possibilité *d'entrer ou de rebrousser chemin*, le MaC interfère avec la limite supérieure du MéC. Par conséquent, pour peu qu'on y réfléchisse, la relation entre MéC et MaC dans ce second cas est quasi identique à celle dans le premier, puisqu'ils se rencontrent et se chevauchent justement, sur le plan matériel, dans l'équation de cette zone de *transition* et de *transaction* qu'est le seuil du texte. Encore qu'il ne suffit pas de définir *in abstracto* le rôle du paratexte, sans discriminer sur le type d'impact qu'il peut avoir pour chaque fait. Principe cher à R., le CS n'est contexte que pour et par rapport à une occurrence à élucider : « il n'y pas de contexte constant, et l'ensemble de l'œuvre ne constitue pas un contexte » (1971 : 89). Pour analyser le texte, « il faut le diviser en unités de style, et c'est seulement à partir de ces unités, en fonction de chacune d'elles que le contexte est défini » (1971 : 68). Cela concerne certains indices paratextuels, notamment des notes de bas de page qui font corps, dans la délimitation faite, avec l'unité de style dégagée.

Afin d'illustrer cette nécessité de traitement toujours singulier, procédons à une brève analyse des xénismes et mots étrangers chez une auteure africaine, Aminata Sow Fall. En nous limitant, dans le foisonnement de mots étrangers chez cette auteure comme chez tout autre écrivain africain, à catégoriser les procédés en tant que xénismes, sans en scruter les moutures, on reste en surface. Mais une attention particulière permet des catalogages plus pointus, selon lesquels le paratexte ne joue pas le même rôle pour toutes les pistes interprétatives et même délimitatives. Soient ces occurrences avec, entre parenthèses, la reproduction exacte de ce qui est mentionné en note de bas de page dans le roman¹⁴ :

[1] « - Bouge pas, petite sœur, dit Dianor, je te sers : bousculades, *djiroo* (*précipitations*). » (D.B., 95)

[2] « - Attention, avait dit Asta. D'accord, Dieu décide de tout, mais « *yalla yalla bey sa toll* » (Aide toi, Dieu t'aidera). » (D.B., 11)

Notre analyse scrute de près l'espace du texte, associant ainsi lecture linéaire et vision tabulaire des écrits, où « la topographie et la mise en page [...] balisent la lecture » (Florea : 2009 : 181). Aussi nous revient-il de nous intéresser à la disposition matérielle du texte. Nous entreprenons les équilibres graphiques dans toute tentative de l'écrivaine de poser côte-à-côte, dans un espace textuel délimitable, notamment dans des symétries syntaxiques, un ensemble de termes ou de répliques aussi bien français que wolof dans une proportion équilibrée, sinon déséquilibrée, mais au profit de la langue locale. Cet agencement n'est pas gratuit et les sphères délimitatives varient amplement, autant qu'elles s'appuient sur des techniques hybrides. À l'échelle purement formelle, abordons ces symétries à la lumière du parallélisme, « reprise, dans 2 ou n séquences successives, d'un même schéma morphosyntaxique, accompagné de répétitions ou de différences rythmiques, phoniques ou lexico-sémantiques » (Molino et Tamine, 1982 : 201).

Ainsi, au sein de l'échantillon initial, l'énumération qui suit les deux points offre une structure binaire dont on peut dire que ses composantes entretiennent même des relations de synonymie : *bousculades / djiroo (précipitations)*. Nonobstant les valeurs métriques distinctes, la symétrie équilibre les deux notions sur les plans syntaxique et même sémantique. Il en va de même avec [2], où la parataxe permise par la conjonction de coordination *mais* force une délimitation intraphrastique pour reconnaître le niveau de l'énoncé français à gauche comme situé sur le même plan hiérarchique que le produit wolof de droite. Pour revenir au souci d'équité textuelle, il est poussé chez l'écrivaine sénégalaise à tel point qu'elle se sent parfois obligée de répéter en bas de page la traduction de la phrase en langue nationale qu'elle livre en même temps dans le texte. On a affaire ici à cet « almost pathological yearning for the mother tongue, which may transform the text into a "schizo-text" », dont parle si bien Zabuz (1991 : 170), et qui caractérise les auteurs africains de la première génération. Voici trois échantillons qui font fi de la tautologie, pourvu que la langue locale et l'autre cheminent ensemble en équilibre hiérarchique.

[3] « - *Wallaay da nagy cathie* (je jure que tu racontes des histoires). Je jure que tu racontes des histoires. » (D.B., 206)

[4] « ...le bonheur, au fond, c'est comme le Savoir : il n'est pas loin, il faut savoir le trouver : « *khan khan soré woul, dafa lakhou* » ((Ouolof) Littéralement : le Savoir n'est pas loin, il est seulement caché.) » (D.B., 217)

[5] « Asta « *weeru na na guedj...* » (Asta est exposée en plein air comme du poisson à sécher) Exposée comme le poisson à sécher sur les étals de Guet Ndar... » (D.B., 72)

Même si on peut dire que la première énonciation émane peut-être d'un locuteur qui se sent à l'aise à répéter dans les deux langues le même énoncé, on ne peut ignorer le fait que les traductions en bas de page sont le fait de l'auteur qui, notant qu'il y aurait répétition, pouvait s'abstenir d'engager l'un ou l'autre énoncé. Sous cet éclairage, la présence des deux langues n'est point un fait de hasard. Il en va ainsi avec [3], mais surtout avec [4] qui réitère le proverbe dans une structure parallèle neutralisant le dicton wolof et son explicitation française par une suite de deux points supposés établir une équité syntaxique. Toutefois, l'itération de [5] est plus discrète et se justifie pratiquement, dans la mesure où le personnage qui parle procède d'une sorte d'anadiplose, puisqu'en énonçant l'énoncé wolof, il le reprend presque entièrement pour le relier logiquement avec la suite française (*Asta est exposée en plein air comme du poisson à sécher, exposée comme le poisson à sécher sur les étals...*). Mais il demeure que le premier segment est encodé en wolof et que le renvoi en bas de page fait éclater un énoncé redondant qui ne permet pas moins l'imbrication des deux langues. On voit comment la délimitation du fait, qui consiste en l'aspect matériel du contexte, oblige l'intégration du versant situationnel dans le feuilleté énonciatif : l'unité de style se rend tributaire de la source énonciative prévalant dans l'interprétation.

Toujours est-il qu'ici, le paratexte entre bel et bien dans la délimitation du procédé (auquel on pourrait assigner un terme d'identification spécial), ce qui, selon l'entendement de R., ne saurait renvoyer qu'au MiC. Mais comme ce phénomène a un statut particulier du fait qu'il est en soi hors de l'univers référentiel parce que produit par l'auteur ou l'éditeur au lecteur, et aussi du fait de la discontinuité de ses extrémités, on admet à la limite son intrusion dans le MÉC, comme nous l'avons fait précédemment. De plus, le paratexte note de page n'a pas la même relation au procédé qu'un paratexte du genre préface, postface, aperçu du roman en quatrième de couverture, pas plus qu'avec les épitextes et autres discours distants du livre. Le CS concilie les approches linéaire et tabulaire du texte, en faisant du paratexte un élément interne au procédé. Voilà pourquoi nous sommes d'accord avec R. que le CS, pour autant que des abstractions puissent lui être assignées, n'est contexte que pour une occurrence précise, selon une approche particulière, en vue d'un étiquetage spécifique. Toujours est-il que cette variante illustre avec acuité les cas où un rayon du MaC lui échappe pour glisser dans la zone mésocontextuelle, montrant effectivement la qualité du paratexte non seulement comme seuil textuel, mais aussi comme zone de transition / transaction contextuelle.

Considérant particulièrement le péri-texte (préface comme postface), nous avons posé ailleurs (Vessah 2015a et b) qu'il constitue un réservoir de choix pour les occurrences à traiter. Constituant dès lors un repère obligé du contenu textuel, du ton et de la posture idéologique qui dirigent le roman, il devient apte à survenir avant la phase d'interprétation. Ce phénomène traduit depuis toujours chez les auteurs africains un indice de leur difficile capacité à s'en tenir au jeu de la fiction et laisser le soin à leurs narrateurs de relater le récit, autant qu'aux critiques de décrypter leurs textes, sans une implication idéologique débordante. De tels assauts menés sur le texte dans cet univers discursif rendent difficile la manipulation du paratexte, de sorte que sa mise à l'écart des unités textuelles et des paliers d'analyse apparaît ardue.

Jusqu'à présent, nous avons considéré le texte davantage comme une mesure (totale) que comme un concept abstrait, comme si toutes les pratiques stylistiques étaient vouées à s'appliquer à des textes entiers. Mais notre objet peut aussi être découpé et proposé (imposé) dans une autonomie à considérer comme absolue, *naturelle*. Nous pensons ici aux exercices du genre *commentaire stylistique*, où l'extrait proposé est généralement assez bref. Comparé aux exercices sur le texte entier, ce type illustre la relativité du concept texte. Saurait-on alors y dénier la présence de notre MaC comme présent graphiquement *a minima* par le paratexte ? Ce serait évidemment refuser la validité de ce MaC tel qu'il a été produit par R. lui-même, à l'échelle des poèmes. Dieu merci, ce texte découpé par l'auteur de l'épreuve académique, à moins d'être incohérent, renferme immanquablement une intention informative globale, repère mental qui caractérise l'entrée dans la zone macrocontextuelle.

Du côté des catégories de corpus, devrait-on refuser à un texte académique, imposé – c'est-à-dire dont les critères qui président au choix ne sont ni explicités ni discutés –, le statut de corpus, balayant ainsi l'entendement fondamental du concept comme matière sur laquelle aborder quelque objet de langue¹⁵ ?

La *stylistique des concours* (Karabétian, 2000 : 190-193) serait alors appliquée sur tout, sauf sur corpus ; et ce, qu'elle soit une pratique à titre de démonstration, comme les multiples ouvrages sur lesquels chacun a appris les bases de l'exercice, ou qu'elle soit une analyse guidée, dans le cas effectif d'une épreuve passée par un candidat. C'est du moins ce déni que semble défendre un Rastier. Sa compréhension du corpus se restreint au corpus d'étude et ne tient pas compte de la relativité essentielle de la notion texte, pas plus qu'elle n'intègre les travaux académiques sur texte restreint : « un corpus est un regroupement structuré de textes intégraux, documentés, éventuellement enrichis par des étiquetages, et rassemblés [...] de manière pratique en vue d'une gamme d'applications » (Rastier, 2005 : 32). Sinclair (1996), pour sa part, préfère à dessein *pieces of language* à *text*, de peur d'écarter ces « fragments of texts, arbitrarily detached from their contents ». D'où sa fameuse définition du corpus, selon laquelle les critères *sélection* et *finalité* sont néanmoins inamovibles : « a corpus is a selection of pieces of language that are selected and ordered according to explicit linguistic criteria in order to be used as sample of the language. » Et pourtant, si Sinclair, conscient de ce que « the discipline of corpus linguistics is developing rapidly and norms and assumptions are revised at frequent intervals », appelait de ses vœux une compréhension se limitant à « the minimum conditions for any collection of language to be considered as a corpus », la vision du corpus tout court continue à avoir du mal à s'élever au-dessus de celle du corpus d'étude. Puisque l'on est convenu de distinguer plusieurs échelons de corpus par des compléments déterminatifs, pourquoi ne pas libérer l'extension du terme et y voir toute matière langagière intégrale¹⁶, où aborder quelque sujet ? Une chose est sûre, au regard du vertigineux essor des types et catégories de corpus, qui traduisent à juste titre les infinis rapports entre textes, l'on ne pourra échapper longtemps à une telle exigence. Quoi qu'il en soit, le texte imposé à une étude a ceci de spécifique qu'il est peu apte à mobiliser quelque contrastivité, à moins que la consigne de l'exercice ne l'exige, ou ne le permette.

2.3 D'un corpus d'étude non contrasté sur le corpus existant

Un troisième cas de figure, lié au principe individuel inamovible du style, est celui, crucial, où l'œuvre d'un auteur est abordée :

s'il est un point sur lequel on ne peut guère céder sans vider de contenu la notion de style, c'est que le style littéraire est un lieu d'esthétisation et de sémantisation de singularités discursives. Il y a du singulier dans l'usage de la parole. Et le style consiste à conférer valeur à cette singularité. (Jenny, 1997 : 95)

Ce point est particulièrement sensible pour la stylistique structurale, d'autant plus qu'on ne saurait étudier avec R. un auteur singulier sur une évidence non questionnée. Le problème de fond est que le choix d'un auteur suppose *a priori*, dans la dialectique individuel – collectif – universel, que d'autres individus soient pris comme comparants : la ressemblance des rapports entre éléments, qui caractérise la structure, serait décelée hors du texte, dans la relation avec plusieurs auteurs. Les paramètres de contrastivité optimale qui fiabilisent la pertinence du corpus sont impossibles à tenir, puisqu'il semble fermé sur un auteur. Et quand bien même on pourrait le contraster avec d'autres, on ne saurait jamais justifier ce choix que très approximativement, vu qu'il est impossible de lire tous les artistes. R. prévient alors sur les risques d'ouverture vers telle direction :

Le concept de langue d'auteur ne fait que reculer les problèmes que pose l'interprétation du style comme déviation. En pratique, la langue d'auteur ne saurait remplacer la norme comme pôle d'opposition au style, parce qu'elle-même apparaît impossible à définir autrement que comme style [...] ; la langue d'auteur est une entité inutile (1971 : 101-102).

C'est que l'opposition langue / parole, pour le stylisticien, n'est congrue que lorsque cette parole se perçoit non pas par rapport à d'autres paroles, encore moins par rapport au réservoir commun de la langue, mais vis-à-vis des relations entre les éléments mêmes au sein de cette parole. C'est dire que, dans le cadre du corpus, le trait de style ne se fonde pas sur l'opposition à d'autres auteurs, mais sur les liens organiques présumés exceptionnels que fournissent les faits linguistiques entre eux. Ce fondement dans la méthode résout une question ardue pour le style : le propre est-il de l'ordre de l'exclusif ? S'il faut confronter les auteurs entre eux par rapport à des phénomènes langagiers précis, on risque de répondre par

l'affirmative et consacrer l'emploi du fait à un auteur, ne plus le reconnaître pertinent chez d'autres. Cependant, en considérant moins la présence du phénomène linguistique en soi, que son moulage dans un univers panaché, il y a peu de chances d'aboutir à un terme où prévaut l'exclusif. L'étude sur le style d'un auteur unique est donc la seule qui tolère, voire promeut, l'adoption d'un corpus non contrasté :

loin de chercher le style par opposition à l'idiolecte, il faut considérer le style comme l'ensemble de l'idiolecte [...] : la formule, en effet, l'équation idiolecte = style, délimite les contours extérieurs, non le mécanisme intérieur, non le double aspect du style, à savoir le style comme expression consciente ou non de la personnalité, et le style comme effets (1971 : 103).

Et R. de dévoiler avec plus de précision une des multiples voies immanentistes de son projet, ainsi que les possibilités de contrastivité qu'elle offre, ou n'offre pas :

notre recherche ne sera plus extérieure au système du style, elle lui sera intérieure. Toutes les difficultés venaient de ce qu'on cherchait à définir le style par comparaison avec un autre système, qu'on ne pouvait situer ni prouver pertinent (1971 : 104).

Il s'ensuit que la séquence stylistique ne s'arrête pas strictement au fait saillant, mais s'essentialise dans la relation de cette saillance avec le fond sur lequel ressortent les effets de style : « les éléments non expressifs sont aussi essentiels à l'opposition créatrice de style que les éléments expressifs » (*ibid.* 105)¹⁷. L'unité de style, à plusieurs égards, ne saurait correspondre à l'unité linguistique, existant de sa vie propre, mais sa délimitation et son traitement intègrent des relationnèmes de divers ordres.

En termes d'inflexion contextuelle, ce cas de figure est similaire aux précédents, à la seule différence que la valeur du fait étudié, en passant par la globalité textuelle, devrait pointer vers l'ensemble de l'œuvre de l'auteur (du même genre, bien sûr), comme macrostructure finale. Ce type de stylistique suit avec rigueur le principe saussurien selon lequel si la langue est l'objet d'étude, la parole, la manifestation personnelle, en est la matière propice. Si un fait linguistique devient objet d'étude, ce sont ses multiples valeurs dans l'ensemble de l'idiolecte d'un auteur qui constituent la matière. D'où l'affirmation hjelmsléviennne (citée par Rastier, 1994 : 263), selon laquelle « l'œuvre d'un auteur est la plus grande unité linguistique qui soit ». Or cette œuvre tout entière est fragmentée par les textes successifs qui la constituent, dont chaque unité dans sa matérialité interne constitue la limite du Méc. Le MaC en ce cas recouvre une fois de plus la globalité référentielle du texte et la totalité du corpus. Dès lors, les paliers d'examen se jouent dans le corpus d'étude, sans passer par un corpus de référence, à moins d'admettre que le principe d'arrière-plan contrastant vaille ici aussi pour le corpus disponible. Dans ce cas, dans la phase pré-analyse, en justifiant le corpus d'étude, on aura à faire valoir un corpus de fonds, ensemble d'auteurs lus et mis toutefois de côté parce que notre auteur aura ceci ou cela de plus pertinent pour notre étude. À moins d'admettre aussi une étude inductive qui, s'étant limitée à examiner une partie seulement de la vaste production d'un auteur, établirait des inférences sur les valeurs générales de toute l'œuvre.

Saurions-nous clore cette position de R. sur le choix d'un auteur sans la confronter avec celle de Spitzer ? Les deux sont d'accord au moins sur un principe structural :

le projet de l'auteur, quand on peut le déceler, circonscrit un monde, étroit ou vaste, à l'intérieur duquel règne une loi homogène, une nécessité de type organique. Il faut tenir compte des frontières à l'intérieur desquelles un écrivain a contenu sa parole (introduction de Starobinski à Spitzer, 1970 : 38).

Mais à part cette loi organique, nul autre principe ne lie les deux approches. Tandis que l'une s'intéresse à l'ensemble vie-œuvre, au monde spirituel de l'auteur, à ce *placenta psychologique et social* qui peut se dégager de l'œuvre, l'autre oppose un veto à la sortie de la stylistique du cadre linguistique. Faisant fi de ce qui est carrément à l'extérieur du livre et en est distant tant par l'espace que par le temps, elle ne considère que ce qui est achevé (clos), destiné au lecteur et qui relève de la responsabilité de l'auteur, de son projet communicateur. À ce titre, le CS, dont nous disions qu'il est capable de se généraliser aux théories stylistiques, est problématique pour la critique génétique, du fait des ensembles hétérogènes qui constituent ses rapports contrastants : ratures opposées à ce qui est finalement conservé, versions ou états d'une production entre eux, vie de l'auteur contrastée sur le contenu verbal dans le texte, etc.

Conclusion

Le CS apparaît comme un mode opératoire dont la fécondité se mesure à l'ampleur des problèmes soulevés : divers types de grandeurs textuelles articulées à plusieurs catégories de corpus et modes d'émergences de valeur ou de paliers de traitement mental, le tout rattaché aux intérêts du chercheur et à son capital intellectuel. En fait, c'est le MaC qui permet de faire que la stylistique structurale soit généralisable et réponde aux nouvelles questions posées au texte. Mais cette ouverture de compas exige un rayon variable qui, pour autant qu'il soit instable parce qu'agencé seulement aux faits de style considérés, n'en n'est pas moins descriptible et cohérent. Le problème majeur se situait surtout à l'intégration, dans l'élaboration du CS, et même du contexte tout court, du traitement intellectuel dont il est la raison d'être.

Cette compréhension a remis en cause toute représentation sur le seuil de la recherche stylistique. La question de R. sur *où commence le contexte* sème les germes d'une prise en compte du processus intellectuel qui entoure chaque étude stylistique, trop prompte à considérer la phase d'analyse proprement dite comme repère absolu. Pourtant la conscience des étapes de repérage et de délimitation, incluse dans les approches du corpus autant que du traitement des unités stylistiques perceptibles, rentabiliserait l'esthétique de la réception et le rôle crucial du chercheur dans le travail textuel, dont R. est l'un des piliers forts. À l'adverbe *où*, on pourrait associer le *quand* et poser *quand commence le contexte*, quand débute le travail d'intellection sur l'objet de recherche que l'on s'est fixé, attendu que le corpus est davantage construit que donné ? Par rapport au texte, le contexte débute au corpus d'étude ; mais du point de vue du corpus d'étude, le contexte commence hors de lui, dans la disponibilité des données sur l'objet d'étude. Tels apparaissent l'exotopie et l'élan inhérents au contexte, voué à se conférer un point d'impulsion externe à ce qui fait l'objet de son application, pour mieux pénétrer cet objet afin d'en apprécier la valeur à l'aune du cadre de départ, mental ou matériel. Autant le contexte a obtenu qu'on saisisse la phrase par rapport à une échelle supérieure, le texte, autant il pose aujourd'hui que ce texte à son tour devrait être appréhendé à partir d'un rang qui le surpasse, le corpus d'étude, autant aussi il prescrira progressivement de situer ce corpus d'étude dans une hiérarchie qui le surclasse, le corpus disponible (le corpus de fonds en serait alors le médiateur). Voilà autant d'imbrications et de contraintes théoriques d'une actualité brûlante qui sont sous-jacents au déploiement du CS ; et ce d'autant plus que le contexte sera toujours lié aux pratiques et stratégies interprétatives, individuelles comme collectives.

C'est par rapport à ce cosmos qu'est apparue la nécessité d'un palier intermédiaire, le MéC, pour concilier les valeurs textuelle, situationnelle et intellectuelle du contexte, pour servir de relai, afin aussi d'articuler la clôture du texte à son ouverture vers l'extérieur, question de ne jamais perdre de vue le sort réservé au fait. Du côté des zones occupées par chaque échelon en rapport avec les catégories de corpus, les deux paliers supérieurs se disputent des limites selon que le MaC est éclaté ou restreint dans la lisière du texte. Et, pour boucler la boucle, lorsque le stimulus ne peut être décrit graphiquement, ou que la prévisibilité ne peut être expliquée matériellement, parce qu'on a affaire à un phénomène non syntaxique ou sémantique, c'est dans la zone de transition entre le MiC et le MaC que s'opère un syncrétisme.

Sans doute aurait-il fallu, dans cette contribution à une *construction d'une grammaire stylistique des conditions d'occurrence des contrastes*, déployer plus d'exemples sur divers procédés stylistiques, afin d'expérimenter davantage la descriptibilité complexe du MaC, qui oscille entre étape d'opération mentale uniquement et mesure (para)textuelle ralliée peu ou prou à l'univers référentiel en cause. Le même problème est soulevé par le MéC, qui ne résout pas de manière absolue la rationalisation toujours circonstancielle d'une unité de pensée avec des égards pour la délimitation textuelle opérée sur le livre (chapitre, partie, périphrase, tome). Des études à venir contribueront sans doute à éprouver l'opérationnalité, mais surtout la descriptibilité de ces échelles de traitement tant mentales que physiques, adjacentes aussi bien à l'attentionnalité d'analyste qu'à l'intentionnalité d'auteur. Reste à réfléchir aussi à la validité du CS pour une stylistique des genres, pourquoi pas des champs littéraires, afin d'en cerner les variantes et en consolider la théorisation. Car la variable d'univers de discours discute une certaine validité d'homogénéité, de prévisibilité et de systèmes de contrastivité, autant que d'incidence sur la textualité, à celle de genre, tous deux déterminés par des pratiques sociales, d'écriture comme de lecture.

Références bibliographiques

- Bally, C. ([1909] – 1951). *Traité de stylistique française*. Genève : Librairie Georg & Cie S.A.
- Capt, V., Jacquin, J. et Micheli, R. (2009). « Les sphères de contextualisation. Réflexion méthodologique sur les passages de texte à texte(s) et la constitution des corpus ». *Corpus*, n° 8, pp. 129-147.
- Florea, M.-L. (2009). « Tabularité : des textes aux corpus ». *Corpus*, n° 8, pp. 177-196.
- Genette, G. (1987). *Seuils*. Paris : Le Seuil, coll. Points-Essais.
- Jenny, L. (1997). « Sur le style littéraire ». *Littérature*, n° 108, pp. 92-101.
- Karabétian, E. (2000). *Histoire des stylistiques*. Paris : Armand Colin.
- Kristeva, J. (2002). « Nous deux or a (hi)story of intertextuality ». *The Romanic review*, vol. 93, n° 1-2, pp. 7-13.
- Mayaffre, D. (2002). « Les corpus réflexifs : entre architextualité et hypertextualité ». *Corpus*, n° 1.
- Mellet, S. (2002). « Corpus et recherches linguistiques ». *Corpus*, n° 1.
- Molino, J. et Gardes-Tamine, J. (1982). *Introduction à l'analyse linguistique de la poésie*. Paris : Presses Universitaires de France.
- Piat, J. (2007). « Vers une stylistique des imaginaires langagiers ». *Corpus*, n° 5, pp. 2-16.
- Pincemin, B. (2007). « Introduction ». *Corpus*, n° 6, pp. 5-15.
- Rabaté, J.-M. (2002). « Michael Riffaterre and the unfinished project of structuralism ». *The Romanic Review*, vol. 93, n° 1-2, pp. 31-44.
- Rastier, F. (1994). « Le problème du style pour la sémantique du texte ». In Molinié, G. et Cahné, P. (éds), *Qu'est-ce que le style ?*. Paris : Presses Universitaires de France, pp. 263-282.
- Rastier, F. (1997). « Défigements sémantiques en contexte ». In Martins-Baltar, M. (éd.), *La locution, entre langues et usages*. Paris : ENS Editions Fontenay / Saint Cloud : diff. Ophrys, pp. 305-329.
- Rastier, F. (1998). « Le problème épistémologique du contexte et le statut de l'interprétation dans les sciences du langage ». *Langages*, n° 129, pp. 97-111.
- Rastier, F. (2005). « Enjeux épistémologiques de la linguistique de corpus ». In Geoffrey, W. (éd.), *La Linguistique de corpus*. Rennes : Presses Universitaires de Rennes, pp. 31-45.
- Rastier, F. et Pincemin, B. (1999). « Des genres à l'intertexte ». *Cahiers de praxématique*, n° 33, 83-111.
- Reboul, A. et Mæschler, J. (2005). *Pragmatique du discours. De l'interprétation de l'énoncé à l'interprétation du discours*. Paris : Armand Colin.
- Riffaterre, M. (1971). *Essais de stylistique structurale*. Paris : Flammarion.
- Riffaterre, M. (1974). « Paragram and Significance ». *Semiotext(e)*, n° 1-2, pp. 72-87.
- Riffaterre, M. (1980). « La trace de l'intertexte ». *La pensée*, n° 215, pp. 4-18.
- Riffaterre, M. (1981). « L'intertexte inconnu ». *Littérature*, n°41, pp. 4-7.
- Riffaterre, M. (1994). « L'inscription du sujet ». In Molinié, G. et Cahné, P. (éds). *Qu'est-ce que le style ?*. Paris : P.U.F., pp. 283-312.
- Sinclair, J. (1996). « Preliminary Recommendations on Corpus Typology ». *EAGLES documents* [en ligne].
- Starobinski, J. (1970). « Leo Spitzer et la lecture stylistique ». In Spitzer, L. *Études de style*. Paris : Gallimard, pp. 9-39.
- Vandendorpe, C. (1991). « Contexte, compréhension et littérarité ». *RS/SI*, vol. 11, n° 1, pp. 9-25.
- Vessah, D. (2013). « Le pronom *nous* dans la Trilogie de Léonora Miano. Esquisse d'une interprétation modulée du discours ». *Passerelle*, n° 5, pp. 75-90.
- Vessah, D. (2014) « Arguments pour une émancipation de la stylistique structurale de Riffaterre ». *Actes du IV^{ème} Congrès Mondial de Linguistique Française* [en ligne].

Vessah, D. (2015a). « Le paradoxe de la poule et de l'œuf. Essai sur les enjeux entre la création et la critique sur le champ littéraire africain ». *Écritures*, n° XII, pp. 145-165.

Vessah, D. (2015b). « Francophonie et francographie. Notes sur quelques implications théoriques et méthodologiques ». In Eloundou V., Frey C. et Ngamounsika E. (éds). *La Langue française en Afrique au XXIème siècle. Pratiques, représentations, dynamique et didactique. Hommage au Professeur Ambroise Jean-Marc Queffelec*. Paris : Éditions des archives contemporaines, pp. 283-292.

Zabus, C. (1991). *The African palimpsest : indigenization of language in the West African europhone novel*. Amsterdam-Atlanta : Rodopi B.V.

¹ Elle en prolonge donc l'esprit, qui est celui de mettre à jour, parfois en les valorisant, mais en en montrant aussi les limites, les paradigmes fondamentaux de la stylistique structurale, dont nous pensons qu'elle est l'approche stylistique la plus à même de suivre les rapides évolutions des exigences posées au texte : « The evolution of Riffaterre's positions proves that he has remained faithful to this "unfinished project" of an expanded and revised structuralism that knew how to dialectalize structures, codes and systems dynamically by taking into account a history of mentalities and the whole array of phenomenological interactions with the reader, finally by acknowledging the fundamental role played by the unconscious. » (Rabaté, 2002 : 31-32)

² L'on s'accorde effectivement de plus en plus sur ceci : « si le mot, ou mieux le morphème, est l'unité élémentaire, le texte est pour une linguistique évoluée l'unité *minimale*, et le corpus l'ensemble dans lequel cette unité prend son sens » (Rastier, 2005 : 31).

³ Kristeva (2002 : 8) rend ainsi hommage au symbole du métissage linguistique et épistémologique qu'est R. : « This word [intertextuality] is often taken as my creation and thus a term brevetted mostly by French literary theory. But at the same time I cannot but recognize how much this concept, especially when thinking of the works of Michael Riffaterre, is attuned to the American way of understanding literature by having a direct impact on the everyday reader in a given socio-political context. »

⁴ Toutefois, cette phase de repérage peut bien précéder celle du cadre de pertinence dans laquelle elle s'inscrit, le corpus d'étude, et s'inscrire dans le corpus disponible ; car pour autant que l'inspiration sur l'étude d'un phénomène langagier puisse nous venir par un éclat soudain, ses occurrences ne nous apparaissent pas par hasard, mais au bout d'un balisage minutieux. Et parler de corpus d'étude implique bien évidemment que la phase de repérage ici n'est plus l'étape intuitive dans laquelle le chercheur travaille à trouver les textes les plus représentatifs des phénomènes qui l'intéressent, mais celle qui est d'ores et déjà le produit d'une construction à dessein pour la validité des résultats.

⁵ Labou Tansi, S. (1995). *Le Commencement des douleurs*. Paris : Seuil.

⁶ Faut-il le signaler, le choix du défigement est pertinent pour l'épreuve du CS. Avec son *alter ego*, le figement, il aide à problématiser la distinction entre ceux des procédés stylistiques dont la reconnaissance est conditionnée par les propriétés du contexte et ceux que ces propriétés viendraient éclairer de façon contingente. Il relève de ces mécanismes dont la perception nécessite difficilement un pôle d'opposition autre que celui, associatif, de la langue. À ce titre, il constitue un cas propice d'expérimentation des occurrences de contrastes non linéaires (Vessah, à paraître).

⁷ On comprend que, contrairement au roman avec ses multiples potentialités, le poème n'atteint que très rarement un déploiement graphique et une complexité énonciatives aussi importants pour pouvoir créer des décalages si lointainement tenus.

⁸ Sans songer aux questions de globalité et de localité, Bally (1951) prescrivait toutefois déjà les correspondances entre fait d'expression et unité de pensée, dans la délimitation du procédé : *il faut délimiter les contours des faits d'expression, jusqu'à ce qu'ils correspondent à des unités psychologiques [...]* (p. 14).

⁹ Ailleurs (Vessah, 2013), nous dégageons diverses échelles auxquelles arrimer les convergences énonciatives et pragmatiques du pronom *nous* récurrent dans la Trilogie de Léonora Miano : d'un seul texte à la source commune de la Trilogie, en passant par les péritextes respectifs des romans et les épitextes de l'ensemble du trio. La significativité stylistique suprême débouche sur la situation discursive complexe de l'écrivaine africaine qui vit en France depuis des décennies. De fait, le morphème a pour mission de créer une fusion avec le public *naturel* de l'écrivaine, dont elle est distante géographiquement, pour d'autant mieux en fustiger les mentalités négatives, tout en suggérant sa fusion avec le public européen, avec qui elle vit. Nous comparons l'usage abondant du morphème chez l'expatriée avec celui, modéré, d'une auteure africaine non expatriée, et par ailleurs plus affirmée dans ses critiques vis-à-vis de l'Occident, pour voir comment la référence chez cette dernière est davantage explicite et crée une dislocation catégorique du type *nous* - Africains / *eux* - Occidentaux. Or, chez Miano, on assiste à un subtil glissement référentiel

autour d'un sujet égocentrique, où *nous* signifie plus *moi* comme *vous* (Africains), *moi* avec *vous*, *moi* pour *vous* que simplement *moi* et *vous*.

¹⁰ Evidemment, en plus de cette configuration *même* texte dans plusieurs livres, on a d'autres modèles du type plusieurs textes dans un livre. Dans l'un où l'autre cas, le rapprochement des ensembles successifs peut bien autoriser une consubstantialité textuelle du point de vue de l'interprétation (MaC), mais pas de la délimitation (MéC ou MiC).

¹¹ À la rigueur, on admettrait la distinction entre tome et volume, chez les documentalistes : tandis que le volume serait simplement une délimitation matérielle liée à la masse découpée d'une mesure trop importante pour être tenue dans une matérialité unique, le tome, qui peut bien correspondre à un volume complet, serait une dimension phasique saisie dans l'élaboration intellectuelle / référentielle d'un tout. C'est en fait une partie achevée d'un ouvrage. Rastier aurait pu voir plus loin à ce sujet et envisager dans ses paliers textuels, après la période et le chapitre, le tome. Pour parler en termes d'intention informative, le tome constitue une globalité à l'égard des occurrences d'un volume, mais relève, par rapport au tout structural qu'il segmente, d'une intention informative intermédiaire.

¹² C'est cette nécessité d'avoir tout le texte plutôt que certaines de ses occurrences seulement dans le recours au corpus de référence qui justifie telle position forte de Rastier (2005 : 32) : « un corpus n'est pas un corpus de mots encore moins un corpus d'attestations ou d'exemples (comme Frantext, dès lors qu'on n'a pas accès aux textes-sources) [...] ni un corpus de fragments, qui ne contient aucun texte complet. »

¹³ Du reste, la garantie cognitive inhérente au paradigme de *corpus de fonds* n'est pas à négliger. Fait probablement spécifique à la jeunesse du champ littéraire africain et à la densité de sa teneur idéologique, plusieurs occurrences sont prises pour argent comptant et circulent parmi chercheurs et critiques, alors que la validité des séquences en rapport avec leur identification et leur analyse laisse à désirer. De tels égarements d'interprétation reposent en réalité sur la transmission aveugle des mêmes extraits et donc sur le *choix* non réfléchi des mêmes corpus d'étude, par effet de mode : les occurrences commencent à exister de leur vie propre et se dotent de valeurs intrinsèques légendaires ; les chercheurs, qui s'exposent au risque de tourner en rond, ne sont plus attentifs qu'à ce à quoi ils s'attendent et concentrent leurs efforts sur ce que leur montre la notoriété de quelque auteur, les goûts littéraires de tel milieu social ou courant de pensée, bref les prescriptions de la critique. On devine ce que cela peut entraîner comme conséquence, dans l'écart abyssal toujours croissant entre la proportion du corpus disponible et celle des corpus d'étude des chercheurs. Ce qui laisse une vaste production littéraire non explorée, parce que les modèles et les dynamiques d'étude imposent des corpus de recherche récurrents ; ce qui induit aussi des conclusions trop généralisantes tendant à stigmatiser la littérature africaine, et même les sociétés dont elles seraient les reflets, parce que les critères d'échantillonnage ou de représentativité des corpus d'étude ne sont pas (judicieusement) pensés. C'est en tout cas les enjeux de telles réitérations que nous analysons dans un article (à paraître) : « Modèles, dynamiques, corpus des représentations linguistiques en francophonie africaine ».

¹⁴ Sow Fall, A. (1998). *Douceurs du bercail* (D.B.). Abidjan : Les Nouvelles Éditions Africaines.

¹⁵ La même question se pose pour l'épreuve de *groupements de textes* dans nos lycées, qui rassemble des extraits selon un point de vue, non discuté, qui n'est pas celui de l'analyste, mais de l'évaluateur. Il en va encore avec certains hommages aux auteurs et autres travaux proposés par une institution à un chercheur précis ou à une communauté scientifique pour valoriser tels ou tels autres textes. Ces *corpus conditionnés*, qui circonscrivent principiellement un cadre intertextuel, délimitent clairement les frontières cognitives de l'étude mais permettent des paramètres de contrastivité variables selon les perspectives et étapes de recherche.

¹⁶ Le facteur intégralité, capital tant chez R. que chez Rastier, constitue, dans la problématique générale de la textualité, et pour le cas particulier des études académiques sur extraits de textes, une aporie. Mais il trouverait une résolution si on le situait du point de vue de l'opposition textes naturellement brefs / textes artificiellement brefs (extraits). Le texte en soi n'est certes pas entier, mais dans la perspective du candidat qui traite l'épreuve, ou de l'apprenant qui s'y applique, il a vocation à fonctionner comme un tout absolu et cohérent dont l'horizon structurel est défini et par rapport auquel les faits stylistiques dégagés relèveraient des occurrences naturelles.

¹⁷ Or la stylistique de l'expression prend justement le soin d'écarter ces éléments *non expressifs* de l'unité stylistique. Ce faisant, elle dissocie le contexte du procédé, l'indice de l'enquête : « on doit distinguer soigneusement entre les groupes de mots qui sont nécessaires pour identifier les unités lexicologiques, et les groupes de mots qui forment eux-mêmes des unités ; les premiers sont des contextes, les seconds [ces unités] » (Bally, 1951 : 88).